

LES SEYCHELLES ASSURENT LA FORMATION D'AGENTS DE TOURISME ET DE GUIDES TOURISTIQUES LOCAUX

Le Département seychellois du tourisme, en collaboration avec l'Académie du tourisme des Seychelles, a mis en route une série de formations destinées aux agents de tourisme et aux guides touristiques locaux pour assurer au visiteur le meilleur service possible pendant son séjour aux Seychelles.

La formation pour les guides touristiques est une formation de trois jours pour les guides ayant de l'expérience, mais pas de qualifications. Elle porte sur la fonction de guide touristique, les compétences en matière de communication, les rudiments en matière de connaissance de la faune et de la flore ainsi que la géographie et l'histoire des Seychelles. La formation d'une journée destinée aux agents de tourisme est obligatoire pour obtenir une licence en bonne et due forme. Elle se concentre principalement sur le service à la clientèle et les compétences en matière de communication.

La formation permet aussi aux agents de tourisme et guides touristiques d'explorer les différentes facettes du service à la clientèle. Ces actions de formation visent à améliorer les services proposés par les prestataires de services touristiques de tous les secteurs.

Cette année, 24 guides touristiques et 10 agents de tourisme ont déjà été formés. D'autres formations sont déjà programmées qui devraient permettre d'accroître ces chiffres. À l'heure actuelle, les Seychelles comptent un total de 97 guides touristiques titulaires d'une licence et de 41 agents de tourisme agréés.

